

Contribution des femmes immigrantes à la société québécoise



Farida Osmani
sociologue, Ph.D

A l'instar des autres femmes de la société québécoise, les femmes des communautés culturelles sont sous-représentées dans les postes décisionnels de diverses institutions publiques ou privées. Leur situation économique et sociale est plutôt alarmante. Selon le recensement canadien de 2006, les personnes immigrées constituaient 11,5 % de la population totale (851 560 personnes) du Québec dont 50,9 % étaient des femmes, soit 12,6 % de la population féminine québécoise. Provenant majoritairement de pays francophones, ces dernières années, et ayant un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne québécoise i.e. que 31,4 % des femmes immigrantes contre 22 % de l'ensemble des femmes détiennent un diplôme universitaire (Beaudoin 2010), elles sont surreprésentées dans des emplois pour lesquels elles sont le plus souvent sur-qualifiées.

Si les obstacles et l'exclusion auxquels elles font face sont relativement bien documentés, leur apport à la croissance et au bien-être de la société québécoise est occulté. Il est donc important de valoriser leur contribution aux plans démographique, économique, politique et culturel pour prévenir les fractures sociales et renforcer la cohésion sociale menacée par des discours et des pratiques sexistes et discriminatoires.

Des aides familiales aux femmes diplômées

Dans « Histoire des femmes du Québec » (Collectif *Clio*, 1992, p.133), on constate qu'entre 1923 et 1929, le gouvernement fédéral aurait favorisé la venue de 22 000 aides familiales au Canada en subventionnant les coûts de leur voyage. Et ce n'est qu'à partir de 1950 que les aides familiales d'origine autre qu'européenne furent admises avec des programmes de plus en plus contraignants qui auront des impacts sur leur situation. Dès le début des années 1960, le gouvernement modifie la politique d'immigration du Canada et introduit le système de points pour sélectionner les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires. Les immigrantes qui entrent alors au pays selon différents statuts proviennent alors de tous les continents.

En 2002, Le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette nouvelle loi, marquée par la crainte du terrorisme à la suite des événements du 11 septembre 2001, régit tous les aspects de l'immigration au Canada. Depuis, il devient plus difficile pour les femmes d'immigrer ici. Ces dernières années, il est également question de migration de femmes au

statut temporaire, originaires principalement d'Amérique latine, qui occupent des emplois saisonniers dans le secteur agricole.

Contribution démographique

Cette immigration qui se féminise de plus en plus participe du solde migratoire qui est un facteur principal d'accroissement de la population. Celui-ci constitue plus de 60 % de l'accroissement canadien depuis 2001. Selon le recensement de 2006, la population immigrée du Québec se chiffrait à 851 560 personnes, dont 50,9 % (433 635) étaient des femmes (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). En général, jeunes et en santé, ces femmes satisfont aux deux critères essentiels pour être admises au pays, car les immigrantes donnent naissance à des enfants qui viennent enrichir et perpétuer la société. Cette stratégie nataliste est inestimable parce qu'elle contribue au ralentissement du vieillissement de la population. Au Québec, l'indice de fécondité était de 1,62 enfant par femme en 2006. Entre 2001 et 2005, la croissance démographique reposait davantage sur les surplus migratoires alors qu'en 2006, c'est l'accroissement naturel qui a été le principal facteur de croissance (Statistiques Canada, Recensement 2006.)

Contribution économique

L'immigration féminine a de tout temps soutenu des secteurs non valorisés et souvent considérés comme improductifs ou traditionnels : travail domestique, prise en charge de la famille, des aînés, soins aux enfants, aux malades... Ainsi, plus de 25 % des femmes nées dans les

Antilles ou aux Bermudes travaillent dans le domaine de la santé. Plus de 30 % des femmes actives expérimentées nées en Asie méridionale travaillent dans le secteur de la fabrication, de la transformation et des services d'utilité publique. Quoi qu'il en soit, les femmes immigrantes contribuent comme force de travail dans des secteurs économiques importants malgré la marginalisation et la discrimination dont elles sont l'objet.

«Déqualification, précarisation, faible reconnaissance de l'expérience et des diplômes acquis dans d'autres pays, retards dans la délivrance des équivalences de diplômes, expérience de travail locale exigée, blocages structurels liés aux systèmes des associations, corporations ou ordres professionnels qui restreignent l'accès à certaines professions, longues listes d'attente pour accéder aux garderies à prix modéré et aux cours de francisation, nombre d'interprètes insuffisant, manque d'avocats pour assurer la régularisation des situations, manque d'aide adaptée aux femmes immigrées en situation critique (réfugiées, handicapées, victimes de violence,) manque d'information sur la société québécoise, discrimination et préjugés persistants, accompagnement déficient de la part d'Emploi-Québec... – tels sont les obstacles rencontrés sur la route de leur intégration.» (Table de concertation des réfugiés et immigrants, 2012)

Sans doute pour contrer la discrimination systémique et marquer leur volonté d'autonomie, des femmes immigrantes se frayent de plus en plus un chemin dans le secteur des affaires. À titre d'exemple, parmi 7976 personnes immigrantes œuvrant dans les milieux d'affaires de 1995 à 2004, on retrouvait 1325 femmes d'affaires dont 389 entrepreneures, 783

investisseuses, 153 travailleuses autonomes (*Portrait d'Elles*, CSF, 2005).

Contribution politique des femmes immigrantes

Au sujet de la représentation des femmes dans les institutions parlementaires, le Canada figure au 49^e rang, ex æquo avec la Mauritanie. En fait, la Chambre des Communes compte 22,1 % de femmes élues en 2008, ce qui laisse ce pays loin de la masse critique de 30 %.

Au Québec, la proportion de femmes au Parlement est de 32,8 % soit 41 élues sur un total de 123 députés. Il y a certes des progrès, mais la parité n'est pas pour demain. Aussi, les femmes continuent de revendiquer leur droit de participer à part égale aux décisions qui façonnent leur milieu de vie, qui influencent la situation économique et qui orientent les destinées collectives.

L'intégration des femmes en politique est donc un enjeu de taille pour favoriser un consensus social basé sur l'égalité, la relève et l'inclusion. Dans l'avenir, c'est peut-être au niveau de la politique municipale que la participation des femmes, dont celles des immigrantes, sera la plus prometteuse? Fuyant les cadres rigides et bureaucratiques des partis formels, certaines femmes immigrantes exercent leur citoyenneté en militant au sein du tissu associatif et féministe québécois qui constitue sa caractéristique de société distincte. Il arrive que certaines d'entre elles, mues par leur citoyenneté transfrontalière, s'engagent également dans des mouvements de solidarité internationale et contribuent à relier ainsi la société québécoise au reste du monde.

Contribution culturelle

Les femmes immigrantes sont liées par un contrat moral qui repose sur le postulat suivant: d'une part, l'acceptation par les nouveaux arrivants de s'intégrer au Québec en adoptant sa langue et ses valeurs fondamentales et, d'autre part, l'engagement de la société québécoise à s'adapter à une réalité pluraliste. Cela se traduit concrètement au plan linguistique: près de trois immigrées sur quatre (74,1 %) ont déclaré connaître le français au recensement de 2006 et 65,4 % l'anglais (Beaudoin, 2010). La participation culturelle des femmes immigrantes revêt plusieurs formes: écriture, arts de la scène, art culinaire, peinture, mode... et traduit une riche diversité culturelle. Celle-ci a la particularité de s'épanouir dans un creuset francophone qui la façonne et qu'elle modèle à son tour.

En guise de conclusion

Dans un contexte marqué par ce qu'on peut qualifier de *backlash* où les attaques sexistes constantes des groupes dits masculinistes et de la droite conservatrice trouvent que les acquis sociaux dont ceux des femmes sont trop nombreux, que les programmes concernant les immigrantes et immigrants en particulier sont trop généreux, les femmes se doivent d'être vigilantes. Il s'agit de résister à la tentation du repli identitaire et au ressentiment xénophobe et de souscrire à l'action collective pour peu que celle-ci fasse de la place et valorise l'apport des femmes immigrantes à la société québécoise. Celle-ci ne peut faire l'économie de cet apport qui devrait être encouragé par des politiques d'immigration plus cohérentes lesquelles ouvrent à une reconnaissance publique effective et accrue.